



AMt-MaPi/ Philippeville, le 25 novembre 2025

BEAUMONT

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la CLDR

Salle du Conseil communal
le 24 novembre 2025

Présents : 20 personnes, dont 2 agents FRW.

- **Membres présents :**

*Christine Mormal, échevine du DR et présidente de la CLDR
Aurélie Puissant
Jacques Pierloot
Jean-Michel Brogniet
Adèle Mary
Dominique Milet
Christian Thonnart
Baptiste Guillaume
Jean-Louis Van Eylen
Joris Leloup
Gérard Maes
Geoffrey Borgniet
Olivier DUBOIS
Isabelle Moreau
Hélène Payen*

- **Membres excusés :**

*Françoise Colinet, conseillère communale
Descamps Philippe
Mik Colignon
Emmanuel Camus*

- **Membres absents :**

*Firmin Ndongo Aloo, conseiller communal
Jacquy Collin, conseiller communal
Claudette Sottiauxn conseillère communale
Eric Van Eylen, conseiller communal*

*Marie-Claude Dufrane
Régis Colombier
Liliane Lievens*

- **Invités :**

*Béatrice Fagot, conseillère communale et présidente de l'Office du tourisme
Romain Lechat, auteur pour le bureau d'études DR(EA)²M
Nicolas Perlot, auteur pour le bureau d'études DR(EA)²M*

- **Pour l'organisme d'accompagnement, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :**

*Anne MAITRE, Agent de Développement
Matteo PILATI, Agent de Développement*

Principaux acronymes :

CLDR	Commission Locale de Développement Rural
DD	Développement Durable
FRW	Fondation Rurale de Wallonie
ODR	Opération de Développement Rural
PCDR	Programme Communal de Développement Rural

Ordre du jour

1. Introduction de la réunion par Madame l'échevine du DR, présidente de la CLDR
2. Approbation du compte rendu de la réunion du 20/10/2025
3. Approbation du diagnostic de la commune (partie 1 du PCDR)
4. Présentation de la proposition de stratégie de développement par le bureau DREAM²
5. Préparation à la validation de la stratégie
6. Présentation de la liste des projets issus de la consultation de la population
7. Divers
8. Verre de l'amitié

1. Introduction de la réunion par Madame l'échevine du DR, présidente de la CLDR

La séance débute par un mot de bienvenue de Mme Mormal. Elle remercie les membres de la CLDR de leur investissement ainsi que le bureau d'études DR(EA)²M pour la justesse de son travail, notamment concernant le diagnostic de la commune et le SDC. Elle détaille l'ordre du jour de cette séance, à savoir, principalement la présentation de la stratégie par l'auteur et le début des travaux sur la liste des projets.

2. Approbation du compte rendu de la réunion du 20/10/2025

Le compte-rendu de la réunion précédente est approuvé sans remarque.

3. Approbation du diagnostic de la commune (partie 1 du PCDR)

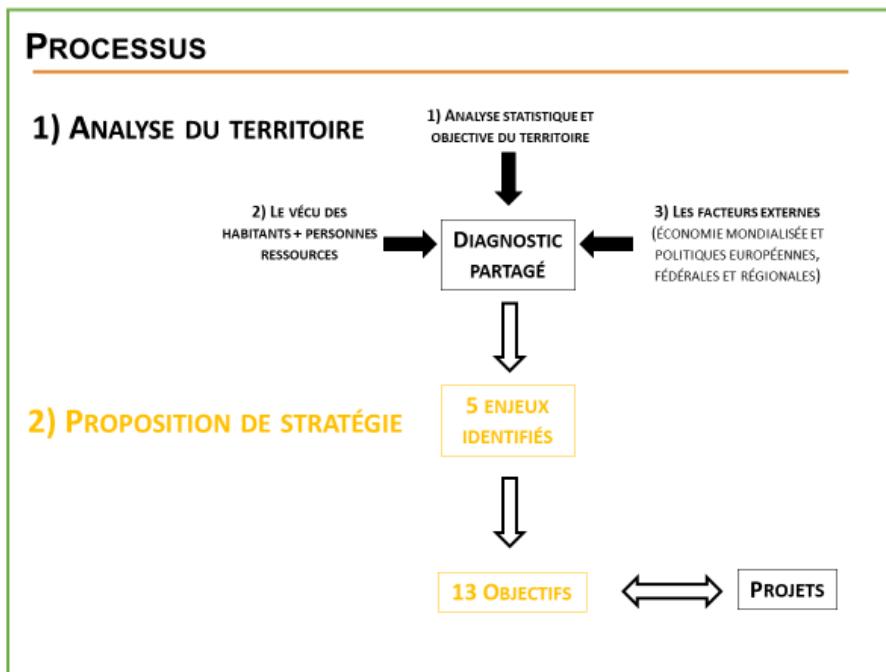
Mr Pilati résume le contenu de la partie 1, présenté à la réunion précédente et invite les membres à notifier leurs remarques :

- Un membre souligne la qualité du travail qui représente un réel audit de la commune. Cependant, il remarque que certaines données nécessiteraient une actualisation. Il cite en exemple le prix des maisons 4 façades qui a fortement évolué ou encore la démographie. Il est, pour lui, plus pertinent de partir de données actualisées reflétant au mieux la réalité de la commune afin de pouvoir déterminer les projets les plus adaptés au contexte actuel. L'auteur de PCDR explique que le processus est relativement long, ce qui induit que les données ne peuvent être en permanence réactualisées, d'autant plus qu'un territoire est en perpétuel évolution. Il précise, également, qu'en fin d'élaboration du PCDR, les données principales sont actualisées en vue de l'approbation finale.
- Un autre membre spécifie, qu'effectivement, toutes les données n'ont pas la nécessité d'être actualisées mais qu'en fin d'élaboration, avant l'approbation du PCDR, il sera nécessaire de mettre à jour les données liées à la stratégie et aux projets prioritaires.

Les membres s'accordent pour approuver le diagnostic (partie 1) considérant que les données pertinentes au regard des projets prioritaires seront actualisées par l'auteur pour l'approbation finale du dossier.

4. Présentation de la proposition de stratégie de développement par le bureau DR(EA)²M

Mr Lechat présente la méthodologie employée pour l'élaboration de la stratégie, qui peut être illustrée comme suit :



Il détaille ensuite les enjeux identifiés ainsi que les objectifs liés, tout en les illustrant avec des idées de projets émises lors des précédentes phases de consultation.

La présentation complète est à trouver en annexe de ce compte rendu. Les différents axes et objectifs stratégiques sont recensés ci-dessous.

AXES stratégiques				
1. Valoriser le cadre bâti, les espaces publics et les lieux de rencontre dans une logique de qualité, de durabilité et d'identité territoriale	2. Améliorer l'ensemble des mobilités pour sécuriser les déplacements, renforcer les liaisons douces et diversifier l'offre de transport	3. Préserver et valoriser le patrimoine naturel, paysager, historique et immatériel pour un territoire résilient, attractif et pour un tourisme durable	4. Soutenir une économie locale de proximité fondée sur les savoir-faire, les ressources et les dynamiques locales pour renforcer l'emploi	5. Assurer la transition écologique et la résilience territoriale en améliorant la gestion durable des ressources et en créant un cadre de vie de qualité et accessible pour l'ensemble des habitants
OBJECTIFS stratégiques				
1.1 Renforcer les lieux et infrastructures de rencontre, culturels et associatifs dans chaque village pour soutenir la cohésion sociale et le dialogue intergénérationnel	2.1 Développer un réseau continu de cheminements doux reliant les villages, les écoles, les services et les pôles touristiques	3.1 Préserver et mettre en valeur le patrimoine bâti, historique et immatériel de la commune comme vecteur d'identité et levier de développement économique	4.1 Renforcer la visibilité, la reconnaissance et la mise en réseau des acteurs économiques locaux	5.1 Renforcer la résilience face aux risques et aux nouveaux défis de société, tout en assurant une gestion cohérente du bâti et des paysages
1.2 Réaménager les espaces publics des villages pour en faire des lieux de vie conviviaux, accessibles et végétalisés	2.2 Sécuriser les déplacements pour tous les usagers en adaptant les voiries et abords aux piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite	3.2 Protéger les milieux naturels, la biodiversité et les paysages remarquables	4.2 Valoriser les productions locales et renforcer les logiques de circuits courts	5.2 Renforcer l'inclusion, la cohésion sociale, l'accès aux services et aux logements pour améliorer la qualité de vie de tous
	2.3 Encourager le recours à des transports collectifs et partagés et renforcer les connexions multimodales, y compris transfrontalières	3.3 Développer une offre touristique structurée et cohérente axée sur le patrimoine bâti et immatériel de Beaumont	4.3 Favoriser le développement et la pérennisation d'activités économiques de proximité et innovantes sur l'ensemble du territoire	

5. Préparation à la validation de la stratégie

Chacun a l'occasion, par la suite, de faire part de ses commentaires sur les axes stratégiques et objectifs dégagés. Pour aider les membres de la CLDR, la FRW les invite à former des sous-groupes pour valider, modifier ou compléter la stratégie présentée par le bureau d'études. À ce stade, plusieurs questions sont posées :

- Un membre demande si la liaison entre tourisme et patrimoine n'est pas trop réductrice ? Ne faudrait-il pas un enjeu transversal, pour donner de la cohérence au tout, comprenant le développement touristique. Cela permettrait que le développement de chaque projet se fasse avec une vision globale, et pas uniquement compartimenté par axe stratégique spécifique. Il est expliqué que la stratégie en elle-même représente un tout qu'il faudra prendre en compte lors de la conception de tous les projets du PCDR. Ils pourront, chacun spécifiquement, répondre à plusieurs axes et objectifs stratégiques en fonction des besoins et des moyens disponibles.
- Concernant l'enjeu 1 : le sous-groupe estime qu'il sera nécessaire de phaser et prioriser les projets de l'objectif 1.2. De même, il faudra prendre en compte la sécurisation des espaces extérieurs.
- L'enjeu 2 est jugé comme important à la vue de la situation de Beaumont comme « ville carrefour » subissant un charroi important. L'objectif 2.2 est crucial, notamment, vu le manque d'infrastructures le long des nationales pour les piétons/cyclistes. L'objectif 2.3 est réaliste si le mobipôle est créé et que les deux objectifs précédents sont développés. Un membre ajoute que la problématique du stationnement est absente. L'auteur ainsi que l'échevine explique que le nombre de places de parking est suffisant mais que les personnes dénigrent les parkings excentrés pour se garer dans le centre.
- Concernant le tourisme et le stationnement, un membre notifie que Beaumont était, avant, une halte des autocaristes partant dans les Ardennes, il n'y a plus cette possibilité actuellement faute de place.
- Par rapport à l'enjeu 3, il est demandé s'il n'est pas possible d'y inclure les biens privés. Malheureusement, un PCDR ne peut permettre que le financement des biens publics. La seule possibilité concerne des subsides pour l'acquisition de biens en vue d'y développer des projets de Développement Rural.
- Une demande d'éclaircissement concernant la notion de paysages remarquables est faite. L'auteur explique qu'à Beaumont 30% de la commune est jugée d'intérêt paysager (via les périmètres ADESA et le plan de secteur). Il y a également 80 points de vue remarquables sur le territoire. Il est demandé d'ajouter cette notion pour l'objectif 3.2.
- Dans l'enjeu 4, l'objectif 4.1 est primordial pour le sous-groupe afin de pouvoir attirer plus de public, notamment extérieur à la commune et de pouvoir développer les deux objectifs suivants.
- L'enjeu 5 doit prendre en compte la restriction d'implantation d'éoliennes, la prévention des inondations et la limitation de l'imperméabilisation des sols. Concernant l'objectif 5.2 l'accès à la santé pour tous, mais également aux transports publics et au logement, sont notifiés.
- Mme Fagot indique qu'un projet concernant un cheminement de Maubeuge à Beaumont, initié dans le cadre du PCDN, était bien avancé. Un professeur de l'université de Lille avait également contribué au projet et des négociations avec un

propriétaire pour une partie du chemin qui avait été privatisé étaient en cours. Il suffirait de peu pour finaliser ce projet.

Les documents de travail complets sont à retrouver en annexe de ce compte rendu.

6. Présentation de la liste des projets issus de la consultation de la population

Mme Maitre explique la suite du travail de la CLDR après ces différents échanges. Elle détaille les réunions citoyennes précédentes ayant permis d'aboutir à une pré-liste de 76 projets. En fonction de la stratégie présentée ainsi que des critères définissant un projet, il est demandé aux sous-groupes de trier, regrouper, supprimer ou ajouter des projets afin d'avoir une liste définitive.

Le travail des sous-groupes sera poursuivi lors de la prochaine réunion.

7. Divers

Mme Maitre poursuit la séance en présentant l'agenda de la CLDR pour l'année 2025, ainsi que les suites prévues pour 2026. En voici le résumé :

- CLDR #3 : **le lundi 15 décembre**, approbation de la stratégie et travail sur les projets.
- CLDR #4 : **à fixer en janvier 2026**, sélection des projets et préparation à leur rédaction par le bureau d'étude.
- **Février/mars 2026** : Groupes-projets et rédaction des fiches-projets par le bureau d'étude.
- CLDR #5, #6, #7 : **en 2026**.
- Approbation du PCDR par la CLDR, puis par le Conseil communal.
- Passage au Pôle Aménagement du Territoire (PAT), puis approbation par le gouvernement wallon.

8. Verre de l'amitié

En conclusion, les membres de la CLDR sont remerciés pour leur présence et invités pour un verre de l'amitié.

Pour le Bureau Régional ESEM
de la Fondation Rurale de Wallonie

Anne MAITRE – Matteo PILATI
Agents de Développement

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Anne MAITRE – Matteo PILATI
Rue de France, 66 - 5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
a.maitre@frw.be ou m.pilati@frw.be

Annexes : support de présentation et documents de travail sur la stratégie



VILLE DE
BEAUMONT

Programme Communal de Développement Rural

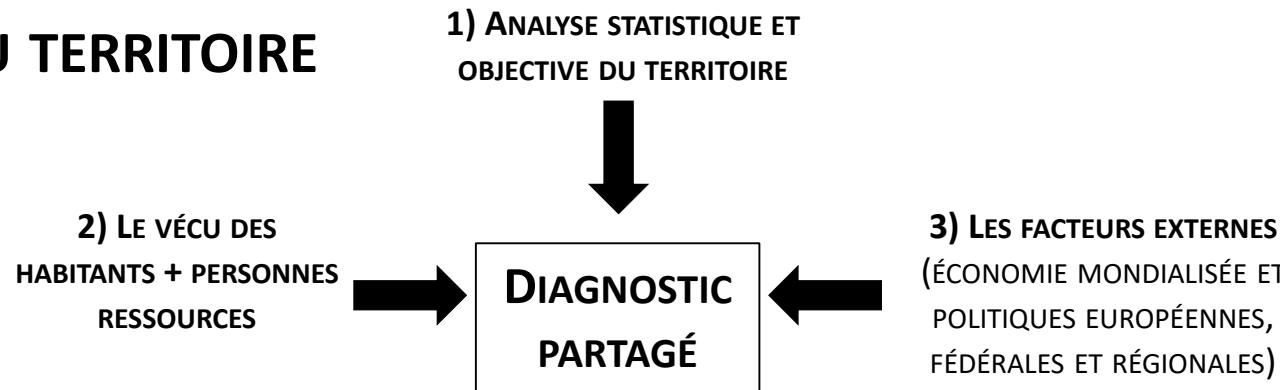
Proposition de stratégie

24 novembre 2025

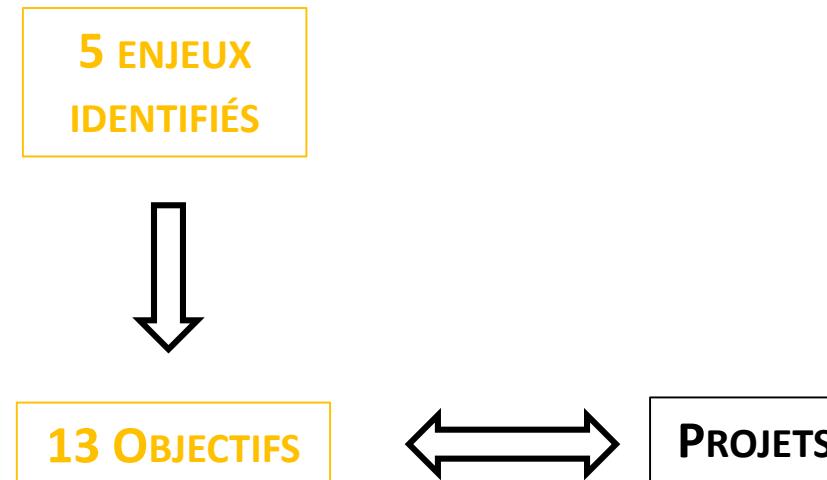


PROCESSUS

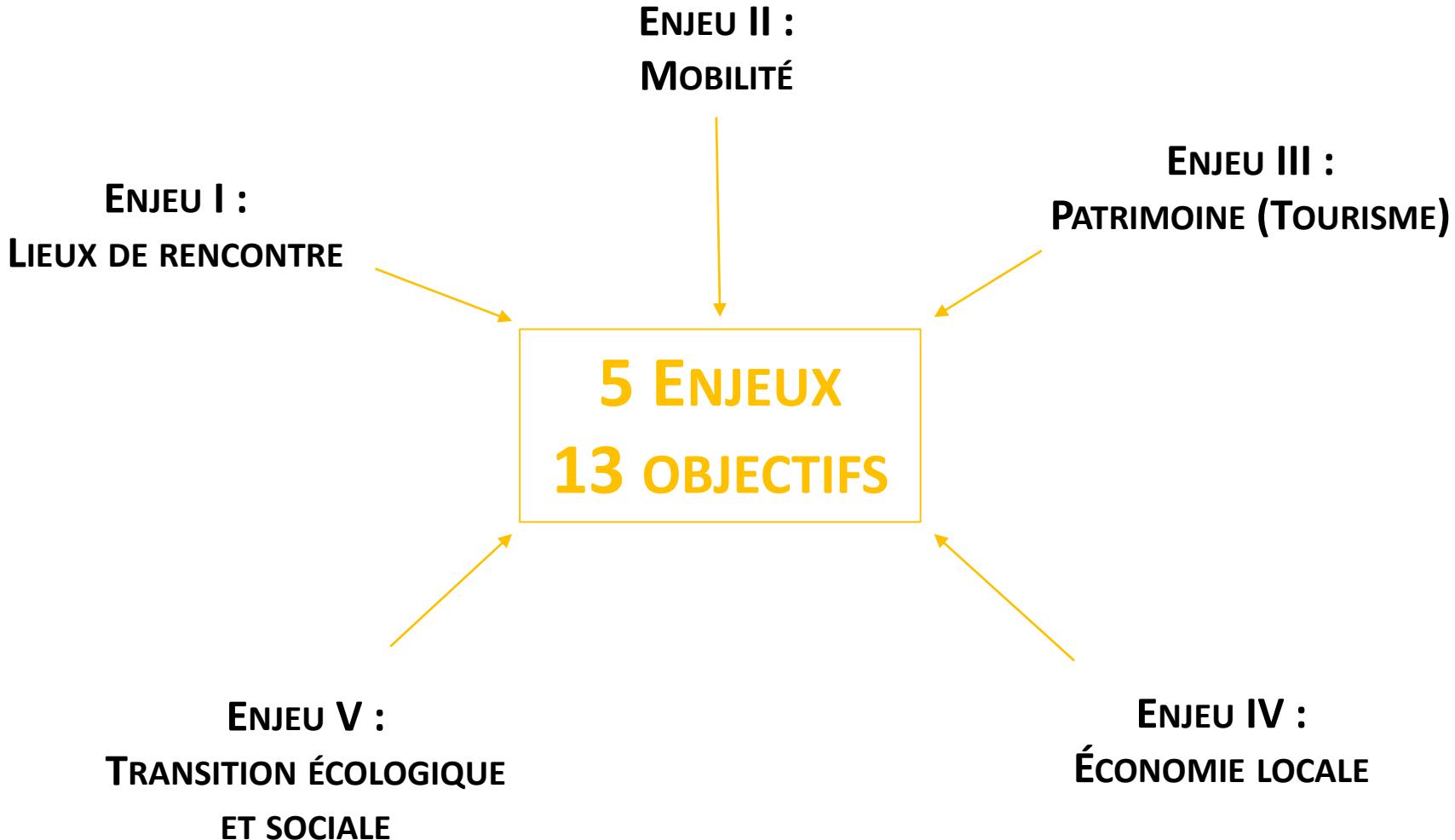
1) ANALYSE DU TERRITOIRE



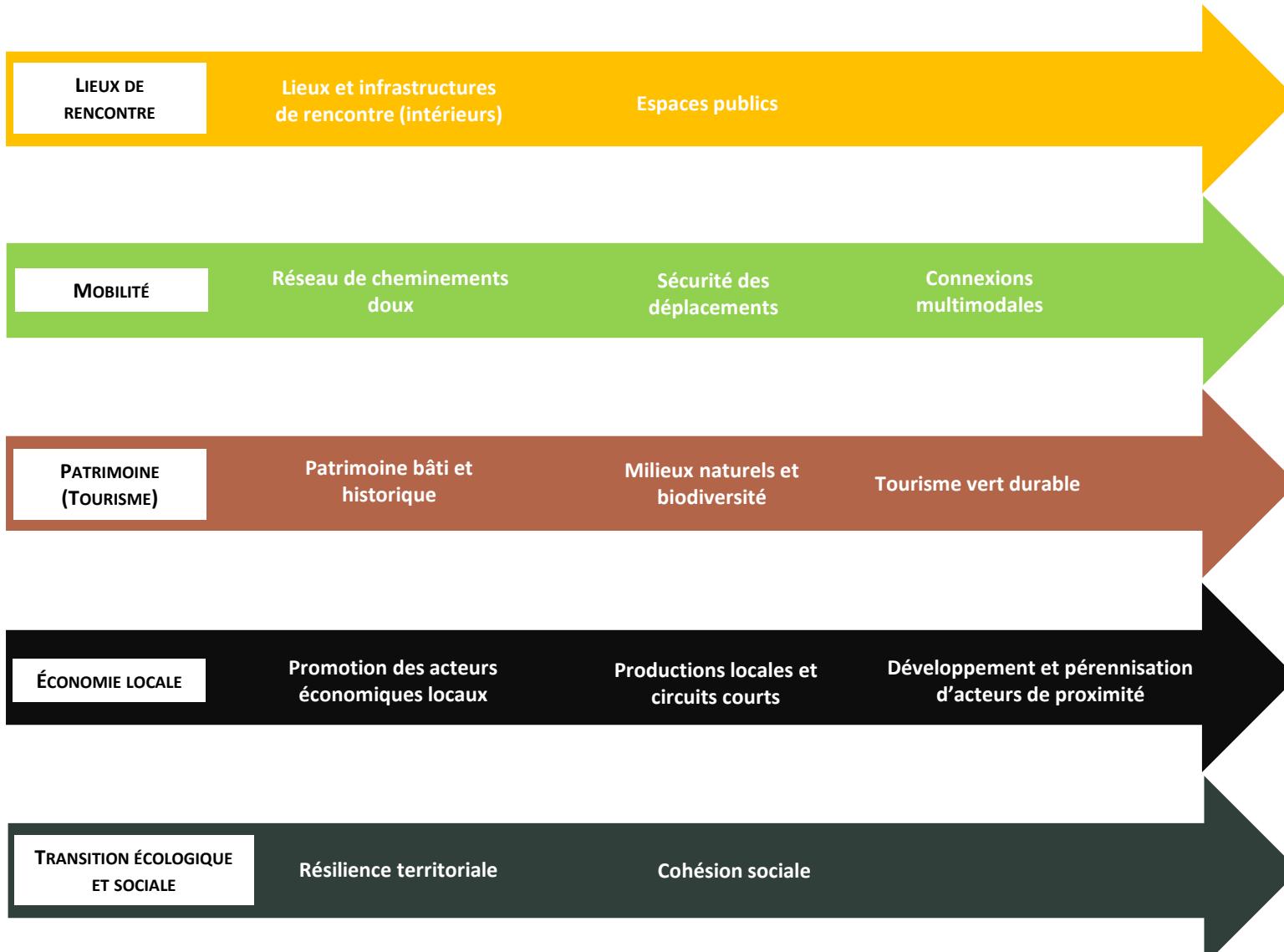
2) PROPOSITION DE STRATÉGIE



RÉSUMÉ DE LA STRATÉGIE



RÉSUMÉ DE LA STRATÉGIE



Projets à réaliser : 10 ans

LIEUX DE
RENCONTRE

Lieux et infrastructures
de rencontre (intérieurs)

Espaces publics



Valoriser le cadre bâti, les espaces publics et les lieux de rencontre dans une logique de qualité, de durabilité et d'identité territoriale

Renforcer les lieux et infrastructures de rencontre, culturels et associatifs dans chaque village pour soutenir la cohésion sociale et le dialogue intergénérationnel

Réaménager les espaces publics des villages pour en faire des lieux de vie conviviaux, accessibles et végétalisés

MOBILITÉ**Réseau de cheminements doux****Sécurité des déplacements****Connexions multimodales**

Améliorer l'ensemble des mobilités pour sécuriser les déplacements, renforcer les liaisons douces et diversifier l'offre de transport

Développer un réseau continu de cheminements doux reliant les villages, les écoles, les services et les pôles touristiques

Sécuriser les déplacements pour tous les usagers en adaptant les voiries et abords aux piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite

Encourager le recours à des transports collectifs et partagés et renforcer les connexions multimodales, y compris transfrontalières

**PATRIMOINE
(TOURISME)**



©D. Beaumont - Remparts et Tour Salomon, photo A. Beaumont



**Patrimoine bâti et
historique**



**Milieux naturels et
biodiversité**



Tourisme vert durable



Préserver et valoriser le patrimoine naturel, paysager, historique et immatériel pour un territoire résilient, attractif et pour un tourisme durable

Préserver et mettre en valeur le patrimoine bâti, historique et immatériel de la commune comme vecteur d'identité et levier de développement économique

Protéger les milieux naturels, la biodiversité et les paysages remarquables

Développer une offre touristique structurée et cohérente axée sur le patrimoine naturel, bâti et immatériel de Beaumont

ÉCONOMIE LOCALE

Promotion des acteurs
économiques locaux

Productions locales et
circuits courts

Développement et pérennisation
d'acteurs de proximité



Renforcer et soutenir une économie fondée sur les savoir-faire, les ressources et les dynamiques locales pour renforcer l'emploi

Renforcer la visibilité, la reconnaissance et la mise en réseau des acteurs économiques locaux

Valoriser les productions locales et renforcer les logiques de circuits courts

Favoriser le développement et la pérennisation d'activités économiques de proximité et innovantes sur l'ensemble du territoire



Assurer la transition écologique et la résilience territoriale en améliorant la gestion durable des ressources et en créant un cadre de vie de qualité et accessible pour l'ensemble des habitants

Renforcer la résilience du territoire face aux risques et aux nouveaux défis de société, tout en assurant une gestion cohérente du bâti et des paysages

Renforcer l'inclusion, la cohésion sociale, l'accès aux services et aux logements pour améliorer la qualité de vie de tous

SYNTHÈSE : ENJEUX ET OBJECTIFS

Enjeu I. Valoriser le cadre bâti, les espaces publics et les lieux de rencontre dans une logique de qualité, de durabilité et d'identité territoriale

Objectif I.1. Renforcer les lieux et infrastructures de rencontre, culturels et associatifs dans chaque village pour soutenir la cohésion sociale et le dialogue intergénérationnel

Objectif I.2. Réaménager les espaces publics des villages pour en faire des lieux de vie conviviaux, accessibles et végétalisés

Enjeu II. Améliorer l'ensemble des mobilités pour sécuriser les déplacements, renforcer les liaisons douces et diversifier l'offre de transport

Objectif II.1. Développer un réseau continu de cheminements doux reliant les villages, les écoles, les services et les pôles touristiques

Objectif II.2. Sécuriser les déplacements pour tous les usagers en adaptant les voiries et abords aux piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite

Objectif II.3. Encourager le recours à des transports collectifs et partagés et renforcer les connexions multimodales, y compris transfrontalières

Enjeu V. Assurer la transition écologique et la résilience territoriale en améliorant la gestion durable des ressources et en créant un cadre de vie de qualité et accessible pour l'ensemble des habitants

Objectif V.1. Renforcer la résilience du territoire face aux risques et aux nouveaux défis de société, tout en assurant une gestion cohérente du bâti et des paysages

Objectif V.2. Renforcer l'inclusion, la cohésion sociale, l'accès aux services et aux logements pour améliorer la qualité de vie de tous

Enjeu III. Préserver et valoriser le patrimoine naturel, paysager, historique et immatériel pour un territoire résilient, attractif et pour un tourisme durable

Objectif III.1. Préserver et mettre en valeur le patrimoine bâti, historique et immatériel de la commune comme vecteur d'identité et de développement économique

Objectif III.2. Protéger les milieux naturels, la biodiversité et les paysages remarquables

Objectif III.3. Structurer une offre touristique inclusive, durable et cohérente autour du patrimoine naturel, bâti et immatériel de Beaumont

Enjeu IV. Renforcer et soutenir une économie fondée sur les savoir-faire, les ressources et les dynamiques locales pour renforcer l'emploi

Objectif IV.1. Renforcer la visibilité, la reconnaissance et la mise en réseau des acteurs économiques locaux

Objectif IV.2. Valoriser les productions locales et renforcer les logiques de circuits courts

Objectif IV.3. Favoriser le développement et la pérennisation d'activités économiques de proximité sur l'ensemble du territoire

EXEMPLES D'ÉBAUCHES DE PROJETS

Enjeu I. Valoriser le cadre bâti, les espaces publics et les lieux de rencontre dans une logique de qualité, de durabilité et d'identité territoriale

- ➔ Réhabilitation et création de lieux communautaires (ancienne école des filles à Thirimont, ancienne maison communale de Renlies, maisons de village à Renlies / Strée / Leugnies / Thirimont / Barbençon).
 - ➔ Développement d'équipements culturels et d'animation (Foyer culturel, expositions en nature, salle d'expo/musée/festival – localisation à préciser).
 - ➔ Création de lieux numériques et tiers-lieux (coworking/tier-lieu/bibliothèque à Strée, EPN/espace numérique).
-
- ➔ Réaménagement des espaces et places publiques (place Paul de Barchifontaine, place Géramont à Renlies, centre de Thirimont, ensemble des places villageoises).
 - ➔ Aménagements qualitatifs : kiosque de l'Esplanade, kiosque de Solre-Saint-Géry, parc communal, espaces extérieurs de rencontre, plaines de jeux.
 - ➔ Aires de repos/pique-nique et aménagements paysagers (Barbençon, Solre-Saint-Géry, Renlies).



EXEMPLES D'ÉBAUCHES DE PROJETS

Enjeu II. Améliorer l'ensemble des mobilités pour sécuriser les déplacements, renforcer les liaisons douces et diversifier l'offre de transport

Objectif II.1. Réseau de cheminements doux

- ➔ Liaisons RAVeL regroupées (Barbençon–RAVeL via vieux chemin Solre-St-Géry, Thirimont–RAVeL via rue Château de Papier, Renlies–RAVeL – tracés multiples).
- ➔ Entretien/valorisation des venelles et cheminements locaux (localisations à préciser).
- ➔ Création de circuits de points de vue (avec Office du Tourisme).



Objectif II.2. Sécurité des déplacements

- ➔ Sécurisation des accès mobilité douce (aménagement type).
- ➔ Sécurisation des entrées d'écoles (villages à préciser).
- ➔ Sécurisation des plaines de jeux.

Objectif II.3. Connexions multimodales

- ➔ Déploiement du mobipôle du centre-ville + parkings vélos et covoiturage (Rue de l'Abattoir, parkings Aldi/Lidl, autres sites).
- ➔ Modernisation des abris-bus PMR.
- ➔ Plateforme regroupée de services / covoiturage / échanges citoyens.

EXEMPLES D'ÉBAUCHES DE PROJETS

Enjeu III. Préserver et valoriser le patrimoine naturel, paysager, historique et immatériel pour un territoire résilient, attractif et pour un tourisme durable

Objectif III.1. Patrimoine bâti et historique

- ➔ Mise en valeur du patrimoine bâti (bâtiments à préciser).
- ➔ Rénovation de la Tour Salamandre et de l'Office du Tourisme.
- ➔ Circuits patrimoniaux numériques (Beaumont autrefois – QR codes).



Objectif III.2. Milieux naturels et biodiversité

- ➔ Restauration des berges / sources / fontaines, préservation haies et milieux (localisations à préciser).
- ➔ Soutien à l'apiculture et à la protection de l'abeille noire.
- ➔ Projet de réserve naturelle (ex. remparts – selon DNF).



Objectif III.3. Tourisme vert durable

- ➔ Circuits touristiques numériques et valorisation du tourisme raisonné.
- ➔ Pôle touristique du moulin banal (terrain privé).
- ➔ Aires de repos/pique-nique dans les villages touristiques (Barbençon, Solre-Saint-Géry, Renlies).



EXEMPLES D'ÉBAUCHES DE PROJETS

Enjeu IV. Renforcer et soutenir une économie fondée sur les savoir-faire, les ressources et les dynamiques locales pour renforcer l'emploi

Objectif IV.1. Promotion des acteurs économiques locaux

- ➔ Journées de découverte d'entreprises (ADL).
- ➔ Primes à l'installation / exonérations indépendants.
- ➔ Remise en activité de l'abattoir + développement de l'offre horeca.



Objectif IV.2. Productions locales et circuits courts

- ➔ Valorisation des producteurs et artisans (marchés/halles).
- ➔ Halle couverte / épicerie automatisée (localisation à définir).
- ➔ Ateliers ruraux à Leval (site services travaux ?).



Objectif IV.3. Développement et pérennisation d'acteurs de proximité

- ➔ Aide à l'emploi, accompagnement, actions PCS (intergénérationnelles).
- ➔ Mobilisation des personnes sans emploi, aide aux aînés et aux personnes défavorisées / handicap.



EXEMPLES D'ÉBAUCHES DE PROJETS

Enjeu V. Assurer la transition écologique et la résilience territoriale en améliorant la gestion durable des ressources et en créant un cadre de vie de qualité et accessible pour l'ensemble des habitants

Objectif V.1. Résilience territoriale

- ➔ Création de composts de quartier / PAV.
- ➔ Revoir les prescriptions urbanistiques dans les zones inondables.
- ➔ Intégrer des critères de gestion environnementale dans la rénovation du bâti.

Objectif V.2. Cohésion sociale

- ➔ Mise en place d'une plateforme de services entre citoyens.
- ➔ Identifier et réhabiliter des logements vacants pour un usage social ou accessible.
- ➔ Amélioration de la communication communale.





Fondation Rurale
de Wallonie

4. Préparation à la validation de la stratégie

Beaumont dans dix ans, ...	
Axe stratégique	<p><u>Axe stratégique 1 :</u></p> <p>Valoriser le cadre bâti, les espaces publics et les lieux de rencontre dans une logique de qualité, de durabilité et d'identité territoriale</p>
Objectifs stratégiques	<p>1.1 Renforcer les lieux et infrastructures de rencontre, culturels et associatifs dans chaque village pour soutenir la cohésion sociale et le dialogue intergénérationnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Beaucoup de villages de l'entité n'ont pas de lieux de rencontre (Leugnies, Renlies, Leval). - Réaménagement de l'ancienne école maternelle de Beaumont en Maison de rencontre. - Pour les locaux déjà existants, il faut améliorer l'infrastructure (Thirimont).
	<p>1.2 Réaménager les espaces publics des villages pour en faire des lieux de vie conviviaux, accessibles et végétalisés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il faut des espaces extérieurs de rencontres aménager pour tous les âges (1 dans chaque village). - Aires de repos + jeux pour les enfants. - Il faut surtout penser à la sécurisation de ces lieux, notamment le kiosque du parc de l'esplanade (sécuriser avec caméras, etc.). - Phasage/priorités car 8 villages en 10 ans.

Beaumont dans dix ans, ...	
Axe stratégique	<p><u>Axe stratégique 2 :</u></p> <p>Améliorer l'ensemble des mobilités pour sécuriser les déplacements, renforcer les liaisons douces et diversifier l'offre de transport</p>
Objectifs stratégiques	<p>2.1 Développer un réseau continu de cheminements doux reliant les villages, les écoles, les services et les pôles touristiques</p> <p>2.2 Sécuriser les déplacements pour tous les usagers en adaptant les voiries et abords aux piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite</p> <p>2.3 Encourager le recours à des transports collectifs et partagés et renforcer les connexions multimodales, y compris transfrontalières</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Particulièrement crucial à Beaumont qui souffre à la fois d'une très grosse fusion de mobilité motorisée (voitures et camions) sur le centre-ville et d'un manque d'offre de transport dans certains villages (Renlies, Thirimont).
	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliste. Certains projets déjà en cours.
	<ul style="list-style-type: none"> - Indispensable vu la circulation dans le centre-ville et le manque d'infrastructure dédiés aux piétons et aux cyclistes sur les nationales et les voiries de liaison entre les villages. Une réappropriation de l'espace public par les piétons et les cyclistes est indispensable.
	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliste si on crée un espace de type mobipôle et si on développe les deux objectifs précédents. Il est important également de développer/d'encourager des locations de voitures partagées, de vélos électriques, etc.

Beaumont dans dix ans, ...		
Axe stratégique	Axe stratégique 3 : Préserver et valoriser le patrimoine naturel, paysager, historique et immatériel pour un territoire résilient, attractif et pour un tourisme durable	<ul style="list-style-type: none"> - Patrimoine immatériel riche ! -> Légende et reconstitution de Charles Quint et les 3 auvergnats + La Belle de Mai à Strée.
Objectifs stratégiques	<p>3.1 Préserver et mettre en valeur le patrimoine bâti, historique et immatériel de la commune comme vecteur d'identité et levier de développement économique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Quid du privé ? Par exemple Moulin banal et lac de Barbençon ? À préciser dans l'objectif étant donné que le PCDR ne peut mettre en place des projets que sur du terrain public ? - A ce sujet, un citoyen se demande si la liaison entre tourisme et patrimoine n'est pas trop réductrice ? Ne faudrait-il pas un enjeu transversal, pour donner de la cohérence au tout, comprenant le développement touristique. Pour que le développement de chaque projet se fasse avec une vision globale, et pas uniquement compartimenté par axe stratégique spécifique. Il est expliqué que la stratégie en elle-même représente un tout qu'il faudra prendre en compte lors de la conception de chaque projet de PCDR et qu'ils pourront, chacun spécifiquement, répondre à plusieurs axes et objectifs stratégiques en fonction des besoins et des moyens.
	<p>3.2 Protéger les milieux naturels, la biodiversité et les paysages remarquables</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ajouter les points de vue remarquables ? - Liste des paysages remarquables ? -> Renlies = un des plus beaux villages de Belgique (Reader Digest 1981) -> Barbençon est dans les « plus beaux villages de Wallonie » + vallées en Natura 2000 et le site des Polis.
	<p>3.3 Développer une offre touristique structurée et cohérente axée sur le patrimoine bâti et immatériel de Beaumont</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Avec ce qui existe déjà dans les 10 ans à venir et au fur et à mesure de la restauration du patrimoine bâti, historique et immatériel + avec des moyens informatiques (par ex : QR codes).

Beaumont dans dix ans, ...		
Axe stratégique	Axe stratégique 4 : Soutenir une économie locale de proximité fondée sur les savoir-faire, les ressources et les dynamiques locales pour renforcer l'emploi	
Objectifs stratégiques	4.1 Renforcer la visibilité, la reconnaissance et la mise en réseau des acteurs économiques locaux	
	4.2 Valoriser les productions locales et renforcer les logiques de circuits courts	<ul style="list-style-type: none"> - Ajouter la dimension du tourisme pour mettre en valeur tout cela. - Attirer également le public extérieur avec une vraie offre en logements/attractions/patrimoine et marchés en lien avec la mobilité et le patrimoine matériel/immatériel.
	4.3 Favoriser le développement et la pérennisation d'activités économiques de proximité et innovantes sur l'ensemble du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Zoning industriel/artisanal de Beaumont (extension prévue via IGRETEC).

Beaumont dans dix ans, ...		
Axe stratégique	<p><u>Axe stratégique 5 :</u></p> <p>Assurer la transition écologique et la résilience territoriale en améliorant la gestion durable des ressources et en créant un cadre de vie de qualité et accessible pour l'ensemble des habitants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Création de compost de quartier et PAV dans chaque village. - Turbines productrices d'électricité sur les cours d'eau.
Objectifs stratégiques	<p>5.1 Renforcer la résilience face aux risques et aux nouveaux défis de société, tout en assurant une gestion cohérente du bâti et des paysages</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver les paysages -> interdiction de nouveaux projets éoliens. - Des dispositifs de prévention des inondations. - Limiter l'imperméabilisation des sols.
	<p>5.2 Renforcer l'inclusion, la cohésion sociale, l'accès aux services et aux logements pour améliorer la qualité de vie de tous</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accès aux soins de santé. - Accès aux réseaux de téléphonie mobile. - Accès aux logements salubres et à loyers raisonnables.